

## PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

DIRECTION DES COLLECTIVITES ET DE L'ENVIRONNEMENT GJ/MJM

LIMOGES, le 4 mai 2010



Madame la Directrice,

J'ai pris connaissance de votre récente demande concernant la communication de divers documents au sujet de la qualité de l'eau potable et plus précisément s'agissant des résultats d'analyses de radon effectuées par un laboratoire.

Je viens de transmettre votre requête auprès du service, au sein de l'agence régionale de santé, détenteur de ces informations.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui aura pu y être réservée.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

LE PREFET.

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,

Henri JEAN

Madame Corinne CASTANIER
Directrice
COMMISSION DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
INDEPENDANTES SUR LA RADIOACTIVITE (CRIIRAD)
Immeuble Le Cime
471, avenue Victor Hugo

26000 VALENCE

1, rue de la Préfecture - B.P. 87031 - 87031 LIMOGES CEDEX 1 TÉLÉPHONE 05 55 44 18 00 TÉLÉCOPIE 05 55 44 17 54

> E-mail: courrier@haute-vienne.pref.gouv.fr http://www.haute-vienne.pref.gouv.fr